

# DELIBERATION

## DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX

### 17 Octobre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 11 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept octobre, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-François OBEZ, Maire.

Présents : J-F. OBEZ, S. MANFRINI, M-C. ROCH, W. DELAVENNE, M. GIRIAT, O. GUICHARD, M. GALLET, C. BIOLAY, J-O. RABOT, G. MASRARI, J. DIZERENS, A. BOUSSER, R. OTZENBERGER, J-M. PALINIEWICZ, J. DAZIN, Michèle GALLET, V. KRYK, M. LAPTEVA, M. GRENIER

Absents : M. FOURNIER, D. GANNE

Absents excusés: F. KHIAR, H. GRANGE, P. GUINOT, C. TOWNSEND, Y. DUMAS, M. CHALENDAR

Procurations: H. GRANGE à G. MASRARI, P. GUINOT à J. DIZERENS, C. TOWNSEND à M. GIRIAT, Y. DUMAS à O. GUICHARD, M. CHALENDAR à M. GRENIER

Secrétaire de séance : O. GUICHARD

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, E. RABOT adjointe administrative.

#### **9. Culture – Approbation de la candidature de la commune à l'appel à projet lancé par le pôle métropolitain du Genevois français pour Art en campagne 2023**

Le Pôle métropolitain du Genevois français se dote pour l'année 2022, d'un fonds métropolitain de 60 000 € pour favoriser l'émergence de nouveaux projets culturels. Avec ce fonds, les élus du Pôle métropolitain entendent consolider l'identité locale en favorisant l'émergence de projets culturels innovants, portés par des associations ou collectivités du Genevois français.

Le projet culturel devra se dérouler fin 2022 ou en 2023. Le soutien aux artistes émergents et aux nouvelles pratiques culturelles sera privilégié.

Les dossiers déposés devront respecter au moins les 2 premiers critères parmi les 4 suivants :

- Un projet intercommunal, c'est-à-dire entre des communes appartenant à deux intercommunalités différentes,
- Un projet innovant c'est-à-dire qui s'adapte aux nouvelles pratiques des publics (usages numériques, alliance de plusieurs disciplines, montage public/privé, etc.),
- Un projet à l'échelle du Grand Genève qui implique des partenaires de chaque côté de la frontière franco-suisse,
- Un projet qui s'engage dans la transition écologique et encourage les efforts s'inscrivant dans une démarche progressive (démarche dans le sens de la décarbonation, thématiques en lien avec environnement et climat).

Un bonus sera en effet attribué aux projets transfrontaliers et/ou engagés en faveur de la transition écologique car il s'agit aussi de mobiliser des acteurs pour coconstruire ces transformations, dans une démarche commune.

La commune d'Ornex souhaite se positionner pour l'obtention d'une subvention dans le cadre de cet appel à projet, pour la 9<sup>ème</sup> édition d'Art en campagne 2023.

L'objectif d'Art en campagne est de promouvoir l'art à travers nos campagnes transfrontalières, entre Ornex et Collex-Bossy, en faisant en sorte que les œuvres se fondent dans l'environnement. Cette exposition ne nécessite aucune source d'énergie autre que la nature, et rentre dans le cahier des charges imposé par le pôle métropolitain.

Il est donc proposé au conseil municipal de solliciter une subvention de 10 000€ au pôle métropolitain selon le plan de financement prévisionnel du projet tel qu'exposé dans le tableau suivant :

DEPENSES	RECETTES
Dépenses totales du projet pour les deux communes (Collex-Bossy et Ornex) : 29 500€	Commune d'Ornex : 5000€
	Collex-Bossy : 6500€
	Sponsoring / mécénat : 8 000€
	Subvention Pôle métropolitain : 10 000€
<b>TOTAL : 29 500€</b>	<b>TOTAL : 29 500 €</b>

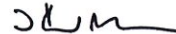
Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **SOLLICITE** une subvention de 10 000€ pour l'édition 2023 d'Art en campagne, auprès du pôle métropolitain Genevois dans le cadre de l'appel à projet culturel ;
- **DIT** que la recette sera prévue au BP 2023

Fait à Ornex, le 21 octobre 2022

Jean-François OBEZ

Le Maire,  
J-F. OBEZ



Le secrétaire de séance,  
O. GUICHARD

Certifié exécutoire le : 21 octobre 2022

Affiché le : 21 octobre 2022

